

La finance est-elle réformable?

Le Monde.fr | 14.02.2014 à 08h50 | Par Sofiane Aboura (directeur du master "Banque d'investissement et de marché", université Paris-Dauphine)

Abonnez-vous
à partir de 1 € [Réagir](#) [Classer](#)

Partager facebook twitter google + linkedin pinterest



La Commission européenne a proposé le 29 janvier, sous l'impulsion du Commissaire au marché intérieur et aux [services](#) financiers, Michel Barnier, de nouvelles règles pour [imposer](#) aux plus grandes banques une séparation entre leurs activités de dépôt et leurs activités de négociation pour compte propre.

Le motif annoncé est que ces dernières seraient inutilement risquées pour les épargnants.

Cette nouvelle proposition, d'inspiration américaine, a pu [paraître](#) troublante pour les promoteurs du projet de loi de séparation et de régulation des activités bancaires adopté juste six mois auparavant, le 26 juillet 2013 par l'Assemblée Nationale, puisqu'elle laisse [entrevoir](#) officiellement un goût d'inachevé laissé par cette réforme, comme si la finance n'était pas réformable.

Ces débats d'experts, d'apparence interminable, initiés par les régulateurs ont tout simplement occulté la raison fondamentale de la régulation bancaire et sa solution optimale rédigée, il y a 80 ans, dans un mémorandum de 6 pages et qui constitue peut [être](#) le secret le mieux gardé des [marchés financiers](#).

POSSIBILITÉ D'UNE PANIQUE BANCAIRE

En effet, qu'est-ce qui différencie fondamentalement une banque d'une firme classique ? La banque a une fonction économique singulière : elle contribue à la création monétaire. Lorsque la banque accorde un prêt à un client, elle monétise un actif, autrement dit, elle crée de la monnaie en échange d'une promesse de remboursement.

Les banques européennes peuvent [émettre](#) des [crédits](#) tant qu'elles respectent les contraintes réglementaires internationales. Elles peuvent [prêter](#) leur capital, l'argent emprunté sur les marchés financiers ou l'argent déposé sur les comptes des déposants. Le système actuel de couverture partielle permet à une banque de [prêter](#) de l'argent qu'elle ne possède pas et sur lequel elle percevra des intérêts. Entre temps, elle se refinance en empruntant par ailleurs pour [équilibrer](#) l'équation comptable de son bilan.

Pourquoi faut-il [réguler](#) une banque plutôt qu'une firme classique ? On doit la [réguler](#) car elle gère les dépôts des épargnants. Elle fait donc [peser](#) un risque sur la société qu'une firme quelconque ne fait pas. Le système bancaire repose effectivement sur l'hypothèse que les déposants ne retirent pas tous leur argent en même temps.

En clair, le principal risque est lié à la possibilité d'une panique bancaire. [Or](#), la banque commerciale d'aujourd'hui ne dispose pas de la liquidité suffisante pour [faire](#) face à un pareil choc. Par ailleurs, les dépôts européens sont garantis à hauteur de 100 000 euros par les Etats.

REVENIR AU « PLAN DE CHICAGO » DE 1933

Autrement dit, au-delà de cette limite légale, le particulier qui dépose [ses](#) économies sur un compte bancaire, n'en est plus l'heureux propriétaire, mais simplement un créancier parmi d'autres. En cas de panique bancaire, l'Etat n'a pas d'autre choix que de [nationaliser](#) tout ou partie de la banque juste le temps de [rétablir](#) la confiance. Si une banque venait à [faire](#) faillite, les pouvoirs publics seraient obligés d'[intervenir](#) essentiellement pour [sauver](#) les dépôts des épargnants, afin d'[éviter](#) une réaction en chaîne dans l'économie réelle.

Quelle solution semble optimale ? Il faut [revenir](#) au projet intitulé « plan de Chicago » transmis le jeudi 16 mars 1933 au gouvernement américain lors de l'instauration du New Deal. Le plan de Chicago a eu de nombreux et prestigieux soutiens d'économistes dont le plus influent d'entre eux fût Irving Fisher (1867-1947).

Il fut sans conteste le plus grand économiste américain de son époque. On peut aussi [compter](#) d'autres soutiens parmi les prix Nobels d'économie, comme Milton Friedman (1960, 1967), Maurice Allais (1947, 1999), James Tobin (1985) ou Merton Miller (1995).

Pour autant, contrairement aux apparences, ces économistes libéraux n'ont jamais accepté le principe que la création monétaire puisse ne pas [être](#) un monopole d'Etat car pour eux le métier légitime d'une banque est de [prêter](#) de l'argent et non pas de [créer](#) de la monnaie.

COMPTES CHÈQUES DES CLIENTS 100% LIQUIDES

En d'autres termes, ils sont favorables à la nationalisation de la monnaie, mais pas des banques. L'idée centrale du mémorandum de 6 pages est rappelée par leur chef de file, Irving Fisher dans son livre *100% Money* (1935). Il réclame un système de couverture du risque à 100% des comptes chèques des clients en contraignant les banques à [acheter](#) avec ces dépôts des titres émis par le Trésor ou à les [placer](#) auprès de la banque centrale.

Ainsi, les dépôts sur les comptes chèques des clients seront 100% liquides, 100% sûrs et donc disposeront d'une couverture intégrale à 100%. Les autres comptes pouvant [être](#) investis dans des actifs risqués aux risques et périls des clients.

Le grand avantage du système de couverture à 100% réside dans le fait que la banque peut [faire](#) face seule et immédiatement à une éventuelle demande de retrait massive de ses clients puisque leurs dépôts sont 100% liquides.

Pour autant, pourquoi une pareille panique aurait-elle lieu puisque les particuliers sauraient que cet argent pourrait [être](#) retiré à tout moment sans [courir](#) aucun risque ? Cette réforme apparaît comme étant plus intéressante que celles qui sont votées ou discutées par les régulateurs tout en partageant le même objectif ambitieux du projet de réforme de la Commission européenne concernant la séparation structurelle entre la fonction de banque de dépôt et le reste des activités à risque.

PROTÉGER L'ARGENT DES DÉPOSANTS

En effet, d'une part elle libérerait les banques de la complexité réglementaire dont la motivation principale est de [protéger](#) l'activité de la banque de détail, c'est-à-dire de [protéger](#) l'argent des déposants. En outre, la problématique de la séparation entre la banque d'affaires et la banque de détail n'aurait plus lieu d'[être](#) au grand bénéfice des patrons de banques.

D'autre part, elle faciliterait au régulateur la tâche puisque le principal risque est couvert par la banque elle-même, le reste des activités risquées étant à la charge exclusive des actionnaires en cas de faillite, au même [titre](#) qu'une entreprise classique. De plus, l'Etat sera libéré de la contrainte et du coût lié aux garanties implicites (sauvetage des banques) et explicites (garantie des dépôts), outre le fait de s'[exonérer](#) du coût économique et [social](#) exorbitant associé aux crises bancaires.

Certes, aucune preuve tangible n'a été apportée pour [prouver](#) que ce système de réserve à 100% induirait un bénéfice global qui l'emporterait sur le système actuel. C'est sans doute l'opportunité [politique](#) qui permettra de [faire adopter](#) ce type de réformes structurelles face à l'inertie non seulement de l'[industrie](#) financière, mais aussi du régulateur qui verrait d'un mauvais œil ses prérogatives se [réduire](#).

- Sofiane Aboura (directeur du master "Banque d'investissement et de marché", université Paris-Dauphine)